

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mai 2015

Vote(s) pour : 34  
Vote(s) contre : 3  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 18 mai 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-05-18-BD-14 :

**Pôle Gestion des Déchets : Affectation initiale du programme d'investissement.**

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code des Marchés Publics,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU le Budget Primitif 2015, le règlement financier afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les autorisations de programme correspondantes,  
CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre le déploiement des différents programmes de conteneurisation sur le territoire,  
CONSIDÉRANT la volonté d'optimiser et d'améliorer le service public de collecte des déchets,  
CONSIDÉRANT la nécessité de faire évoluer la qualité et l'approche du service de collecte des déchets présentés par les usagers dans le respect du cadre urbain,  
OUVRE, sur l'autorisation de programme « Projet de conteneurisation », les 3 opérations "Mobilier de collecte", "Véhicules de collecte dédié" et "Systèmes de géolocalisation",  
VOTE le programme de conteneurisation destiné aux acquisitions de mobilier et de véhicules de collecte, et à l'acquisition de systèmes de géolocalisation et d'identification automatique nécessaires à la poursuite du projet,

PROCEDE à l'affectation initiale partielle de l'autorisation de programme ouverte dans le cadre du Budget Primitif 2015 « Projet de conteneurisation » comme suit :

<b>AP « Projet de conteneurisation »</b>	<b>25 000 000 €</b>
<b>Affectation</b>	
<b>Par opérations :</b>	
Opération "Mobilier de collecte"	5 800 000 €
Dont :	
- Finalisation de la phase 1 Communes de Metz et Woippy	1 300 000 €
- Démarrage phase 2 – 2015/2016 Secteurs 1, 2, 3, 4, 5 et 10	4 500 000 €
<u>Opération " Véhicules de collecte dédiés"</u>	

- Acquisition d'un véhicule à compaction pour la collecte des PAVE	300 000 €
<u>Opération " Systèmes de géolocalisation"</u>	
- Géolocalisation, RFID (Technologie d'Identification Automatique), logiciels, maintenance et abonnements	475 000 €
<b>Montant affecté</b>	<b>6 575 000 €</b>
Affectation initiale	6 575 000 €
Affectation totale	6 575 000 €
Affectation encore disponible	18 425 000 €

Pour extrait conforme  
Metz, le 19 mai 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Hélène KISSEL



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --  
PREFECTURE DE LA MOSELLE --  
9 place de la Préfecture -- BP 71014 --  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 18 mai 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 13</b> -- Régie HAGANIS : approbation du programme d'investissement 2015.	1	
<i>Annexe : BP HAGANIS réseaux et traitement des eaux.</i>	1	
<i>Annexe : BP HAGANIS traitement des déchets.</i>	1	
<b>Point 14</b> -- Pôle Gestion des Déchets : affectation initiale du programme d'investissement.	1	
<b>Point 15</b> -- Lancement d'un appel d'offres ouvert pour les prestations de lavage, entretien et maintenance des points d'apport volontaire enterrés et aériens du Pôle Gestion des Déchets.	1	
<b>Point 16</b> -- Déchèteries de Metz Métropole -- Participations 2015.	1	
<b>Point 17</b> -- Programme partenarial avec l'AGURAM 2015.	1	
<i>Annexe : Convention avec l'AGURAM.</i>	1	
<i>Annexe : Programme partenarial 2015.</i>	1	
<b>Point 18</b> -- Cession d'assiette foncière dans la ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de Metz Métropole.	1	
<i>Annexe : Plan de commercialisation.</i>	1	
<b>Point 19</b> -- Cession d'assiette foncière dans la ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de Metz Métropole.	1	
<i>Annexe : Plan de commercialisation.</i>	1	
Le point 20 est retiré de l'ordre du jour.	1	
<b>Point 21</b> -- Attribution de subventions "Développement économique".	1	
<i>Annexe : Tableau des subventions accordées.</i>	1	
<b>Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.</b>		



Fait à Metz, le 20 mai 2015

Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

